

*Rubrica di
Cultura & Inculturazione
in preparazione
al viaggio apostolico di
Papa Francesco
in Madagascar
(6-7-8 settembre 2019)*



10

LE «TESTAMENT DES ANCÊTRES»

La valeur propédeutique permanente de la Religion Traditionnelle Africaine & Malgache

CESARE GIRAUDO

*Cet article a été publié dans l'ouvrage collectif *Pour une liturgie inculturée*, Institut Catholique de Madagascar, Antananarivo 1998, 121-135*

Avant le Concile de Vatican II l'attitude de l'Église à l'égard de la foi ancestrale des peuples chez lesquels se rendaient les annonciateurs de l'Évangile n'était certes pas inspirée par des critères de compréhension, encore moins d'appréciation. Il n'était missionnaire qui se dispensât du devoir de stigmatiser toute expression de la tradition ancestrale indistinctement comme paganisme, fétichisme, idolâtrie et vaines croyances. Si avant le Concile quelqu'un demandait à n'importe quel homme d'Église s'il était possible de voir une certaine continuité entre foi ancestrale et foi chrétienne, la réponse ne pouvait trancher que par la négative: «Non, absolument pas: aucune continuité entre le royaume des ténèbres et celui de la lumière».

Mais, grâce à Dieu, il y eut le Concile, qui ouvrit tout grands les horizons. Aujourd'hui les missionnaires savent bien qu'il n'est plus permis de taxer d'idolâtrie, par exemple, les prières au Créateur que dans un cadre de tradition ancestrale on continue de faire à l'occasion d'un sacrifice ou d'un rite de réconciliation, ou bien pour l'accomplissement d'un vœu, ou encore pour obtenir une grâce.

1. FOI ANCESTRALE ET FOI CHRÉTIENNE: CONTINUITÉ OU RUPTURE?

La question de la continuité ou de la discontinuité entre la foi ancestrale et la foi chrétienne est analogue à la question concernant le rapport entre l'Ancien et le Nouveau

Testament. Quelqu'un pourrait croire que l'ancien et le nouveau s'opposent par définition, puisque, au moment où nous entrons en possession de ce qui est attendu et qui est par conséquent nouveau, ce qui est ancien sort forcément de scène et n'exerce sur nous aucun attrait. Serait-ce jamais de cet ordre l'opposition entre les deux Testaments? Le Testament des chrétiens exclurait-il le Testament des Hébreux?

La réponse nous est donnée par Jésus lui-même. En fait, chaque fois qu'il cherche à éclairer le Nouveau Testament, Jésus se réfère inmanquablement à l'Ancien. Un exemple va le montrer: alors qu'il veut faire comprendre aux disciples d'Emmaüs la nécessité de la croix, Jésus ne tient pas un discours de pure logique néotestamentaire, mais il se tourne avec intention à l'Ancien Testament. Ainsi, «commençant par Moïse et par tous les Prophètes, il leur interpréta dans toutes les Écritures les choses qui se réfèrent à lui» (Lc 24, 27). Jésus sait bien que le Nouveau Testament n'existe ni ne se comprend sans l'Ancien¹, et à telle économie de foi il ouvre l'intelligence des disciples.

Si nous empruntons l'image du fleuve dont se sert la Bible pour décrire l'abondance de la grâce divine², nous pouvons comparer l'Ancien et le Nouveau Testament à deux cours d'eau qui s'écoulent majestueux. Un fleuve de grâce est en effet le Nouveau Testament: il s'écoule vers l'Orient, car il mène à la vie. En amont de ce fleuve, qui avance solennel, nous rencontrons, en guise d'affluent, l'Ancien Testament. Ses proportions aussi sont grandioses. Il vient de loin, puisqu'il jaillit «au commencement (*b'rēšît*)» (Gn 1,1) du monde et de l'histoire. Ses eaux de grâce sont naturellement destinées à confluer dans la révélation néotestamentaire. Tout ce qui fut annoncé dans le Testament Ancien trouve son accomplissement dans le Nouveau. C'est pourquoi Jésus affirme: «N'allez pas croire que je sois venu abolir la Loi et les Prophètes: je ne suis pas venu abolir, mais accomplir» (Mt 5,17).

Il s'ensuit que nous chrétiens ne pouvons pas nous passer de l'Ancien Testament. Nous ne pouvons point empêcher ce fleuve de grâce qu'est l'Ancien Testament de confluer dans le Nouveau. Nous ne pouvons nullement nous adresser à ses eaux de salut pour leur tenir environ ce discours: «Vous, les eaux qui êtes en amont, ne vous écoutez pas plus loin»; ou bien: «Toi, eau, retourne là d'où tu es venue!». Même si par hypothèse nous érigeons un barrage très haut, l'eau n'obéirait certes pas à notre absurde injonction, car c'est à l'Orient que mène son chemin, c'est là sa voie naturelle. Ajoutons: même si, par pure supposition, nous arrivions à empêcher l'affluent de confluer dans le grand fleuve, ne serait-ce pas par là grièvement compromis et réduit le débit même du fleuve principal? En termes clairs: la permanence de l'Ancien Testament s'impose de nécessité absolue, puisque, si jamais l'Ancien Testament venait à manquer, le Nouveau en sortirait boiteux. Mais rassurons-nous: il n'est point possible d'abolir l'Ancien Testament hérité des Hébreux, car il nous appartient à tous les égards. Aussi continuons-nous de le proclamer à l'église et en Église. Les ombres et les figures vétéro-

¹ Vers le milieu du II^e siècle Marcion soulignait la nouveauté de l'Évangile au point de rejeter tout l'Ancien Testament, y compris les citations vétérotestamentaires du Nouveau Testament. Mais la foi de l'Église donna tort à Marcion.

² Cf par exemple: Gn 2,10-14; Is 55,1; Ez 47,1-12; Jn 7,38; Ap 22,1.

testamentaires sont donc un titre d'orgueil et une richesse pour nous les chrétiens, puisque sans elles la plénitude de la lumière néotestamentaire perdrait de sa splendeur.

Essayons maintenant de refaire les mêmes considérations par rapport à la révélation dont le Créateur a honoré les Ancêtres des Malgaches, c'est-à-dire par rapport à la religion traditionnelle malgache³. En fait la foi authentique à laquelle se sont nourris les générations passées se présente tel un «ancien testament». Puisque la religion traditionnelle est également un fleuve de grâce, nous pouvons la décrire aussi comme un affluent qui, se rangeant à côté de l'Ancien Testament hérité des Hébreux, de concert avec celui-ci conflue dans le Nouveau.

Mais avant de procéder, il nous faut faire une mise au point concernant l'emploi du langage. Dans le contexte du présent discours, par les expressions «Ancien Testament» et «Nouveau Testament» nous nous référons évidemment à la révélation vétéro- et néotestamentaire au sens propre, c'est-à-dire comprise dans le sens de la révélation fixée par le canon des Écritures et close avec la mort du dernier hagiographe. Il s'agit d'une révélation unique, pleine, absolue, immuable. Toutefois, en faisant des expressions ci-dessus un usage figuré, nous les entendons en tant que compréhensives aussi bien des économies salvifiques que des époques se rapportant, respectivement, au temps où s'est constitué l'Ancien Testament ainsi qu'à la période inaugurée par la constitution du Nouveau. Un exemple aidera à mieux saisir le sens la remarque: l'expression Ancien Testament, comprise en tant qu'économie rapportée à une époque, est aussi compréhensive de toute la tradition juive — mishnique, midrashique, talmudique et liturgique —, qui d'ailleurs est essentielle pour une compréhension plus approfondie de la révélation tant vétérotestamentaire que néotestamentaire.

Cette acception figurée et ouverte du terme «testament» nous permet de mettre en parallèle avec l'expérience de foi de l'ancien Israël l'expérience transmise par la foi ancestrale des peuples d'Afrique et de Madagascar, qui se révèle hautement providentielle en vue d'une compréhension vitale du message chrétien. Or, afin d'écartier tout malentendu possible lorsque nous attribuons à la religion traditionnelle africaine et malgache l'expression «ancien testament», nous avons soin de la placer toujours entre guillemets et de l'écrire avec initiales minuscules. En admettant cet usage analogique et métonymique d'une expression pourtant au sens rigoureux et technique, nous ne voulons nullement suggérer que le nombre des testaments pourrait être accru. Il va de soi que les testaments sont et restent deux: comme unique est le Nouveau Testament, de même est unique l'Ancien, que justement nous disons «commun» à tous les peuples qui adhèrent à l'Évangile.

Après ces préliminaires de rigueur laissons-nous questionner. Pourront-ils, les descendants des Ancêtres, ôter impunément le «testament» que le Créateur a pris soin de révéler à leurs pères? Pourra-t-on empêcher le «testament des Ancêtres» de s'écouler lui aussi à l'Orient? Pourra-t-on enjoindre à ce fleuve de ne pas confluer dans la Nouveau Testament? Est-ce qu'on pourra réprimander l'eau, lui disant par exemple: «Retourne là d'où tu viens, ô

³ Cette expression est modelée sur la notion de «religion traditionnelle africaine», introduite par les travaux préparatoires au Synode Africain et immédiatement reçue comme technique (cf *L'Église en Afrique. Instrumentum laboris*, Cité du Vatican 1993, n. 101-107). L'expression a été insérée par Jean-Paul II dans l'exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Africa* du 14.9.95 (n. 67).

toi eau de grâce qui as étanché la soif des Ancêtres»? Même si l'on dressait un barrage très haut devant cet affluent, l'eau se résignerait-elle à se voir arrêtée? N'est-ce pas à l'Orient que mène son chemin? Ne serait-ce pas par là sa route unique? Si, par impossible, on arrivait vraiment à barrer l'affluent, ne serait-ce pas compromis le débit même du fleuve qui s'attend à le recevoir? Si jamais un jour le «testament des Ancêtres» allait être inexorablement perdu, notre compréhension du Nouveau Testament n'en résulterait-elle pas dans une certaine mesure boiteuse?

Mais non, il n'est point permis de rendre vain le «testament des Ancêtres», car c'est là un soutien providentiel à l'Ancien Testament commun, que nous avons tous hérité des Hébreux. Orgueil et richesse sont donc les ombres et les figures venant de la foi ancestrale. On ne peut nullement les abroger, sinon les descendants des Ancêtres ne seraient plus en mesure de capter le message chrétien, directement — comme il leur revient —, sur la longueur d'onde de la Bible et des Pères.

Puisqu'il existe une correspondance étroite entre les différentes phases de la révélation, jetons maintenant un regard d'ensemble sur l'économie salvifique de l'Ancien Testament à l'aide des catégories de la foi ancestrale malgache. À cause de la servitude en Égypte par laquelle Pharaon l'accable — ce qui figure sa condition de faiblesse morale⁴ —, l'ancien Israël est à la fois «accablé de culpabilité» (*voa heloka*) et «accablé de peine» (*voa voina*). À la suite d'une révélation divine il voit dans l'agneau pascal le «remplaçant de la faute» (*solo heloka*), le «remplaçant de la peine» (*solo voina*). Israël doit bien avouer sa chance, car grâce à la substitution viciaire de l'agneau pascal, il est de fait «délivré de la faute» (*afa-keloka*) et «délivré de la peine» (*afa-boina*).

La même séquence revient dans le «testament des Ancêtres» de la religion traditionnelle malgache. À partir de la révélation ancestrale confiée aux mythes religieux nous savons que l'homme, depuis sa création «en ces jours éloignés que l'on ne connaît pas»⁵, était «accablé de culpabilité» (*voa heloka*) et «accablé de peine» (*voa voina*). Sa condition de mort théologique à la relation nous est décrite dans les termes d'une maladie qu'aucun guérisseur ne parvient à soigner. Aussi, à la suite de la révélation du Créateur, l'homme s'adresse au bœuf, c'est-à-dire à l'animal qui par la suite va devenir sacré dans la tradition religieuse, pour qu'il se substitue à sa personne. Du mythe il ressort que le bœuf consent à la requête et s'offre pour être le «remplaçant de la faute» (*solo heloka*), le «remplaçant de la peine» (*solo voina*). Heureux sont donc les descendants des Ancêtres, car ils ont trouvé ce qu'ils cherchaient, à savoir celui qui, «s'étant vidé de lui-même (*nahafoy tena*)», les a ainsi «délivrés de la faute» (*afa-keloka*) et «délivrés de la peine» (*afa-boina*).

Mais venons-en au Nouveau Testament. Nous étions tous «accablés de culpabilité» (*voa heloka*) et «accablés de peine» (*voa voina*), et cela à cause de l'héritage des ancêtres

⁴ Si d'un côté la faute et la peine qui accablent les enfants d'Israël en Égypte sont figurées passivement par la servitude de Pharaon, de l'autre côté elles figurent activement la condition de péché et de faiblesse morale commune.

⁵ Cette expression ainsi que les suivantes se réfèrent au mythe théologique concernant l'impossibilité pour l'homme de se séparer du bœuf. Pour le texte et l'analyse cf mon article *Inculturer la Liturgie. Le défi des Églises du Tiers Monde au seuil du troisième millénaire*, dans *Studia Missionalia* 44 (1995), 345-353.

communs à tous «ceux qui demeurent sous le soleil»⁶. Mais nous avons eu une chance inouïe, car nous avons trouvé, en la personne du Christ, le vrai «Remplaçant de la faute» (*Solo he-loka*), le véritable «Remplaçant de la peine» (*Solo voina*). Grâce à la rédemption accomplie dans le sang de celui qui «s'est vidé de lui-même (*heauton ekenôsen*)» (*Phil 2,7*), maintenant nous voici «délivrés de la faute» (*afa-keloka*), nous voici «délivrés de la peine» (*afa-boina*).

Porteur de rédemption est donc l'agneau pascal que les Hébreux immolèrent en terre d'Égypte; porteur de rédemption est aussi le bœuf que bien des Malgaches continuent d'immoler. Il s'agit, dans un cas comme dans l'autre, de rites de réconciliation et de sacrifices authentiques et efficaces, qui de manière réelle, quoique inchoative, signifient et accomplissent une rédemption requise. L'un et l'autre sont donc, dans le cadre des économies d'alliance respectives, figures et «sacrements»⁷ de salut: évidemment des figures et des «sacrements» qui attendent d'être vérifiés par ce dont ils sont ombres et figures. Car tant l'agneau pascal des Hébreux que le bœuf des Malgaches demandent à être comblés par la sainteté pleine du véritable Agneau de Dieu immolé une fois pour toutes sur la croix, dont l'Église continue de célébrer le mémorial sacramentel.

2. «À BIEN DES REPRISES ET DE BIEN DES MANIÈRES... DIEU A PARLÉ AUX ANCÊTRES»

Assurément, c'est exaltant que d'affirmer un rapport de continuité entre la foi ancestrale et la foi chrétienne. Mais, au vrai, sommes-nous autorisés à établir cela? Nul doute que le sujet est capital et que, dans pareil domaine, il faut se méfier des affirmations à effet.

Néanmoins, en ce qui nous concerne, la réponse est amorcée par l'Auteur de la lettre aux Hébreux, qui de son côté déclare: «À bien des reprises et de bien des manières, dans les temps anciens, Dieu a parlé à nos Pères...» (*He 1,1*)⁸. Il va de soi que les «Pères» auxquels l'hagiographe hébreu se réfère, ce sont ses Pères hébreux. Mais attention: ce ne sont pas que ceux-là. La confirmation que les «Pères» en question ce sont aussi les Pères des non-hébreux — et notamment, parmi eux, les Ancêtres des peuples d'Afrique et de Madagascar —, nous est fournie par l'enseignement lucide de Justin et de plusieurs autres Pères de l'Église, qui se plaisent à dissenter du «Verbe semeur» et des «germes du Verbe».

Justin affirme que «ceux qui ont vécu ou qui vivent selon le Verbe sont chrétiens»⁹, «grâce à la semence du Verbe, qui est innée dans tout le genre humain»¹⁰. Ensuite il nous rappelle que «le Christ fut connu en partie par Socrate... et [par lui] furent persuadés, non pas que les philosophes et les lettrés, mais aussi les artisans et les gens simples»¹¹. Encore: «Les doctrines de Platon ne sont pas étrangères à celles du Christ... Tout ce qui a été dit de bon

⁶ L'expression idiomatique en langue malgache «ny ambany masoandro» désigne les vivants.

⁷ Saint Thomas voit dans l'agneau pascal, ainsi que dans les éléments conviviaux qui l'accompagnent (azymes et herbes amères), les sacrements de la loi mosaïque (cf *Summa Theologiae* 3,61,3,3).

⁸ Je reprends ici, en l'adaptant, un développement qui a paru dans mon article *Inculturation et Liturgie*, dans *Aspects du Christianisme à Madagascar*, NS 6 (1995), 69-74 (ici 71-73).

⁹ JUSTIN, *Première Apologie* 46,4.

¹⁰ JUSTIN, *Deuxième Apologie* 8,1.

¹¹ JUSTIN, *Deuxième Apologie* 10,8.

chez eux tous [à savoir, chez les pré-chrétiens], cela appartient à nous les chrétiens... Tous les écrivains ont pu voir indistinctement les vérités ontologiques, grâce à la semence du Verbe qui a été déposée en eux»¹².

Aux affirmations de Justin font écho, entre autres, Origène et Jérôme. Origène nous rappelle que «toutes les créatures qui sont raisonnables... portent innées en elles-mêmes comme des semences de la Sagesse et de la Justice, ce qu'est le Christ»¹³. De son côté, Jérôme proclame que «personne ne naît sans le Christ»¹⁴.

Que le Christ n'ait pas attendu sa naissance historique à Bethléem pour retrousser les manches et se mettre au travail, cela ne fait aucun doute. C'est l'apôtre Paul qui l'affirme, lorsqu'il nous présente le Christ agissant à la création (cf *Col* 1,15-17). Or, après la création, le Christ, Verbe éternel du Père, a poursuivi avec détermination sa tâche, en se faisant agriculteur, ou plus exactement semeur. Il a pris en bandoulière la besace remplie de cette Parole de Dieu qu'il était lui-même, et il a parcouru en long et en large les routes du monde, c'est-à-dire les chemins qui mènent au cœur de l'homme. Pour ce qui est, par exemple, de la «Terre des Ancêtres»¹⁵, on doit affirmer sans hésitation que les rues et les ruelles de ses villes grandes et petites, les routes poussiéreuses du Nord et de l'Ouest, les pistes arides du Sud, et les chemins trempés de la forêt de l'Est où l'on avance péniblement, le Christ les connaît tous sur le bout du doigt, car depuis toujours il les a parcourus tous à la recherche de la bonne terre où laisser tomber la semence. Puis, avec la venue des annonciateurs de l'Évangile, le Christ, de semeur qu'il était, s'est fait moissonneur et par l'intermédiaire de leur ministère, il se dispose maintenant à récolter de la foi ancestrale ce qui est à lui, et qui par conséquent lui appartient.

C'est en ce patrimoine religieux tout à fait exubérant que les jeunes Églises locales ont à creuser, si elles songent vraiment à inculturer la foi chrétienne dans la foi pré-chrétienne de leurs Ancêtres. Il s'agit en effet d'une foi très pure, toute proche de celle de l'Ancien Testament commun. Cette foi ancestrale puise copieusement à ces récits religieux (*anganon-dRazana, angano masina, angano ara-pinoana*) qui ont toute la saveur de l'histoire du jardin en Éden à l'Orient, ainsi que des paraboles évangéliques. Ensuite, cette même foi ancestrale s'exprime en des actes de culte au Créateur, notamment en ces longs discours d'«action de grâce» (*fisaorana, fangehana, fiantsoana, velatra, tata, jôro, tsikafara...*) que l'on peut justement mettre en rapport avec notre prière eucharistique.

Aux communautés ecclésiales qui ont le privilège de voir leur foi chrétienne s'enraciner dans la religion pré-chrétienne de leurs Ancêtres incombe, plus qu'aux autres, le devoir de ne pas se laisser éblouir par les modes d'une inculturation en surface. Ces Églises, qui songent à inculturer toujours davantage leur liturgie et leur foi, ne devront pas faire comme le sot: si l'eau est basse, il plonge; mais si elle est profonde, il recule¹⁶. Entourées comme

¹² JUSTIN, *Deuxième Apologie* 13,2-6.

¹³ ORIGÈNE, *De Principiis* 1,3,6 (*Sources Chrétiennes* n° 252, 154-155).

¹⁴ JÉRÔME, *In epistolam ad Galatas* 1,1 (*PL* 26, 326b).

¹⁵ «Terre des Ancêtres» (*Tanin-dRazana*) est l'expression par laquelle tout malgache désigne la patrie.

¹⁶ Ainsi s'exprime le proverbe malgache: «Ne fais pas le plongeur de Ramiangaly: si l'eau est basse, il plonge; mais si elle est profonde, il recule (*Aza manao tsobo-dranon-dRamiangaly, ka raha marivo irobohana, fa raha lalina ihe-morana*)». Ramiangaly [= Le-capricieux] est le nom typique du sot.

elles sont par l'eau profonde, c'est-à-dire par la richesse de leurs propres traditions, elles auront à plonger avec détermination et courage, pour se porter sur les lieux de la pêche abondante. Pareillement: elles devront se conduire comme celui qui veut goûter la saveur de la canne à sucre: au lieu de viser au sommet, il doit déblayer tout autour de la base, afin de saisir la tige là où tout est douceur¹⁷. Autrement dit: les jeunes Églises ne devront pas échanger le «parfum des Ancêtres»¹⁸ avec ce qui, flottant au vent des modes mouvantes, chatouille le goût du moment; sans quoi elles finiront, notamment, par troquer la liturgie contre du folklore.

3. À L'ÉCOUTE DE LA LITURGIE ANCESTRALE

Pour ne pas laisser le discours dans des contours vagues, j'aimerais donner un exemple tiré de la religion traditionnelle propre à Madagascar¹⁹. C'est en effet le seul contexte dont j'ai quelque connaissance précise. Le lecteur qui connaît l'un ou l'autre Pays du continent africain pourra aisément faire des considérations spécifiques.

Il n'y a pas longtemps j'ai eu l'occasion de participer personnellement à un rite de réconciliation. C'était lors d'une tournée pastorale dans le village d'Analamary, en pays Antanala. En arrivant au village le 30 septembre 1994 au soir, le roi me fait dire que le lendemain il y aura un rite de rétablissement de la relation (*fafy*)²⁰ et qu'il m'invite à y participer.

Voilà ce qui s'était passé. Quelques années auparavant, l'un des fils du roi s'était rendu fautif en s'unissant à une cousine: mariage impossible à cause de la consanguinité. Quelque chose de semblable était arrivé aussi à l'une de ses filles, qui avait détérioré le lien parental avec l'un de ses proches²¹. Ensuite, tant le fils que la fille du roi s'étaient mariés avec des personnes libres du lien de parenté. Mais dans chacun de ces jeunes ménages tout à fait réguliers, un enfant était mort. Le roi lui-même, impliqué notamment par la faute ancienne du fils, avait perdu son crédit face au village. Conclusion: samedi matin 1^{er} octobre on lavera la faute dans le sang du bœuf. Avant d'accéder à l'invitation qu'on vient de me faire, j'essaie de m'excuser auprès de mon hôte du fait que je suis étranger, et je demande si cela ne pourrait pas représenter une difficulté. Réponse: «Absolument pas! Ta présence nous est très agréable». Je ne demandais pas mieux.

¹⁷ De ce proverbe malgache on connaît des variantes. En formule négative: «Ne fais pas comme la canne à sucre: son sommet n'a aucun goût (*Aza manao toa ny fary, ka ny lohany indray no matsatso*)». En formule positive: «Celui qui est accoutumé à la douceur de la canne à sucre creuse dans la terre à la recherche des racines (*Tamatamampary mamy, mangady vahatra an-tany*)».

¹⁸ L'expression est une réminiscence de l'opuscule célèbre du Père Antoine de Padoue RAHAJARIZAFY sj, ayant pour titre *Hanitra nentin-dRazana* [= Le parfum des Ancêtres]. Composé en 1939, ce petit texte écrit à la main circula presque en cachette chez les amis, à une période où les valeurs malgaches devaient encore attendre longtemps avant de sortir des catacombes.

¹⁹ Je reprends ici un développement paru dans ma contribution *Inculquer la Liturgie*, dans *Studia Missionalia* 44 (1995), 359-364.

²⁰ Sur le rite de la *fafy* cf DUBOIS R., *Aspects de l'âme malgache chez les Antaimoro du Bas-Faraony*, dans *Studia Missionalia* 14 (1964), 20-70; *Olombelona. Essai sur l'existence personnelle et collective à Madagascar*, L'Harmattan, Paris 1978.

²¹ Il est bon de rappeler que, dans le domaine du mariage, le «droit canonique» ancestral de Madagascar a du lien de parenté une conception bien plus rigide que celle qui est prévue par les lois ecclésiastiques.

Nous nous accordons pour faire la liturgie le matin assez tôt avec la petite communauté chrétienne. Après la messe, avec un baptême et un long sermon, j'arrive à la maison du roi. C'est peu après huit heures, et le bœuf vient d'être égorgé. Les jeunes l'ont tué à l'Est de la «Grande-maison» (*Tranobe*). J'entre. On me donne la place d'honneur, au Nord de la porte de l'Est. Devant la porte de l'Est, par laquelle on ne transite pas²², il y a déjà sur la natte l'assiette avec le sang du bœuf mêlé à de l'eau lustrale. Il s'agit du premier sang jailli du cou de l'animal frappé à mort. On me salue avec la politesse d'usage. Entre-temps les jeunes gens sont en train de dépecer l'animal. Les gamins, qui auparavant avaient été engagés pour apporter les grandes feuilles de *ravinala* à étendre sous le bœuf, sont affairés eux aussi. Ils tiennent tous à la main quelque chose qu'ils sont arrivés à rafler du ventre de la pauvre bête. En plus chacun d'eux, jusqu'aux tout-petits, a droit à un morceau de foie.

À un moment donné, un jeune tend de l'extérieur de la porte de l'Est le cœur du bœuf, qui est déposé dans l'assiette où il y a déjà le premier sang. Le roi demande un couteau et ouvre avec soin le cœur, de façon à ce que le sang du cœur se mêle avec le premier sang. Il y ajoute une libation de rhum de canne à sucre, qu'on appelle «eau forte». Puis il trempe dans le mélange d'eau et de sang une grande pièce en argent appartenant au trésor de la collectivité.

Ces éléments du rituel, que maintenant je contemple de mes yeux, je les connais et je m'en sers en catéchèse. Ils servent notamment à expliquer le passage de Jean qui dit: «... l'un des soldats, de sa lance, lui perça le côté et il sortit aussitôt du sang et de l'eau» (*Jn 19,34*). On pourrait se demander: mais pourquoi le soldat a-t-il voulu transpercer le cœur de Jésus? On voyait bien qu'il était mort. À quoi bon s'acharner sur un mort? La réponse est simple. Elle ne nous est pas fournie par les exégètes. Elle vient de la religion traditionnelle malgache. C'est une réponse éminemment théologique. Comme pour le bœuf, l'animal sacré de la foi ancestrale, c'est toute sa vie, signifiée par le cœur ouvert, qui rachète les fautifs, ainsi en est-il de Jésus, le véritable Agneau pascal de notre foi: c'est toute sa vie, c'est tout son sang signifié par le cœur transpercé, qui lave la faute. À propos du sang du cœur voilà encore un détail. Si jamais, par mégarde, il arrivait que l'assiette contenant le premier sang se renverse, on procéderait néanmoins à l'aspersion, car le sang du cœur à lui seul suffit, puisqu'il résume la totalité d'une vie donnée.

On s'apprête à faire l'aspersion, qui aura lieu dans le cadre de l'invocation au Créateur et aux Ancêtres. Le roi demande: «Où est la queue?». Immédiatement la maîtresse de maison, sa femme, sort d'une corbeille l'extrémité de la queue du bœuf, qu'elle avait auparavant placée en lieu sûr. C'est avec elle qu'on fera l'aspersion.

On fait entrer les coupables. Un vieux prend la parole et explique comment ils doivent se disposer, à savoir: l'homme assis sur la natte et regardant vers la porte de l'Est, et la femme assise contre lui, regardant vers l'Ouest. Ils ne se regardent pas en face, car il ne peuvent pas être mari et femme. Plus tard j'apprendrai que ce maître des cérémonies tout à fait improvisé, c'était le vieux pour qui la veille, en arrivant au village, j'avais éprouvé un sentiment de pitié,

²² Sur l'emplacement et l'organisation de la maison à la Côte-Est de Madagascar je renvoie à mon article *Liturgical Space in Madagascar*, dans *Studia Liturgica* 24 (1994), 96-108 (= *Madagascar: spazio sacro e inculturazione. Spunti di riflessione liturgica alla vigilia del Sinodo per l'Africa*, dans *Rassegna di Teologia* 35 [1994], 131-147).

l'ayant aperçu dans sa rizière, en train de repiquer le riz dans l'eau encore froide du printemps austral. Ce sera lui-même à se faire reconnaître, quand plus tard, devant tout le monde, il dira sa joie pour m'avoir vu participer à leur rite. Il dira: «Depuis que je suis une personne, je n'ai jamais eu une joie si grande».

À côté des deux jeunes, qui se tiennent dos contre dos, prend place l'autre fille qui doit aussi être aspergée. Voilà que le roi se lève. Il s'accroupit sur la natte, face à la porte de l'Est, et ainsi tourné il commence l'invocation. Il invoque d'abord le Créateur, en disant: «À toi, le Créateur! Créateur qui es à l'Est, tourne-toi vers l'Ouest; Créateur qui es à l'Ouest, tourne-toi vers l'Est; Créateur qui es au Nord, tourne-toi vers le Sud; Créateur qui es au Sud, tourne-toi vers le Nord». Il ne s'agit évidemment pas de quatre Créateurs différents, mais bien du Créateur unique, qui à partir des quatre points cardinaux est invité à se tourner là où se tient la communauté en prière. Le roi l'invoque par de nombreux titres honorifiques, parmi lesquels figurent «Maître de la vie» (*Tompon'ny aina*) et «Celui qui a fait les pieds et les mains» (*Namboatra tongotra aman-tànana*). Il lui raconte l'histoire de la faute des enfants. Il lui notifie que l'aspersion en cours a été voulue par lui. Puis il se redresse, prend la houppes de la queue du bœuf, la trempe dans le sang et asperge trois fois la tête des coupables, en redisant trois fois: «Voici, nous les aspergeons avec le sang du bœuf. Fais qu'il n'y ait plus de faute, qu'elle soit lavée, car nous les aspergeons, nous les lavons». Il s'agit d'une dynamique sacramentelle absolument authentique, qu'on pourrait dire *ex opere operato*. Suit l'invocation aux Ancêtres, dont sont prononcés les noms secrets.

En ce moment de grande intensité le roi est visiblement ému dans les traits du visage et dans la voix. Il sait ce qu'il est en train de faire, et tous le savent. Il sait que le Créateur et les Ancêtres, les «compagnons du Créateur» (*naman'i Zanahary*)²³, se tiennent là au moment où la communauté, par son ministère, les invoque. Au terme de la prière il s'adresse aux présents et leur demande: «Ai-je oublié quelque chose?». «Non — répond l'assemblée —! Tu as tout dit. C'est bien ce que tu as fait».

Puis, au dehors, les jeunes reprennent à partager ce qui reste du bœuf. En réalité il reste peu de chose. On voit un tas de petits tas sur les feuilles de *ravinala*. Chaque famille aura droit à sa portion de viande sacrificielle, précisément à ce «morceau de chair qui fait la relation» (*nofon-kena mitam-pihavanana*)²⁴. Moi aussi j'ai droit à ma portion. Puisque je suis l'hôte de marque, on m'associe à la portion du roi, qui me la présente avec un charmant petit discours.

Voilà comment se déroule encore aujourd'hui un rite de réconciliation à la Côte-Est de Madagascar. Dans d'autres régions de la Grande Île, notamment sur les Hauts-Plateaux, ces rites ont disparu depuis plus d'un demi-siècle. On peut deviner qu'un jour — que je souhaite aussi éloigné que possible — ils disparaîtront aussi des régions de la Côte. L'histoire a ses cours et la modernisation technique ne favorise certes pas le maintien des formes rituelles. Du

²³ Sur les noms descriptifs qu'on donne habituellement aux Ancêtres et sur les possibilités d'une adoption éventuelle dans la liturgie chrétienne, cf mon article *Prière eucharistique et inculturation. Jalons pour le Synode d'Afrique et de Madagascar*, publié dans *Nouvelle Revue Théologique* 116 (1994), 181-200 (ici 196) et distribué — sous forme de tiré à part — aux Pères Synodaux par les soins de Mgr. Rakotonirina.

²⁴ Cette expression s'applique parfaitement à notre communion eucharistique.

point de vue chrétien il est fortement à souhaiter qu'au moins la théologie sous-jacente à ces rites demeure. Sinon, la compréhension même de la foi chrétienne en sortira irréparablement appauvrie.

Pour appuyer mon souhait, je me sers d'un exemple. On sait qu'après la destruction du Temple de Jérusalem le sacrifice de l'agneau pascal n'est plus possible, ainsi que tous les autres sacrifices. Mais la théologie sous-jacente au sacrifice de l'agneau pascal s'est maintenue, et elle demeure essentielle, non seulement pour comprendre la pâque juive, mais aussi pour comprendre la dynamique de la pâque chrétienne, à savoir l'eucharistie. Il est donc à souhaiter que le jour où le sacrifice de réconciliation dans le sang de l'animal viciaire disparaîtra aussi des régions côtières de Madagascar, au moins la compréhension sous-jacente demeure. Elle nous est indispensable, si nous voulons comprendre la théologie de la rédemption viciaire dans le sang du Christ. Les chrétiens de Madagascar sont encore aujourd'hui en mesure de mieux comprendre le message de l'Écriture, de mieux comprendre le sacrifice de la croix et la nature sacrificielle de nos messes qui renouvellent le mémorial du sacrifice unique. Conscients de leur richesse, ils doivent se conscientiser aussi de leurs devoirs envers les pauvres chrétientés des anciennes Églises, qui ne savent plus parler de la messe sinon en des termes de fête et de joie conviviale dues au fait de se retrouver ensemble autour de la même table. Certes, la dimension conviviale est essentielle à la messe; mais n'oublions pas qu'elle n'est pas primaire: elle est secondaire. Primaire reste la dimension sacrificielle, celle que nous, chrétiens occidentaux, continuons justement à affirmer, mais dont la compréhension profonde nous échappe.

Après une présentation si élogieuse de la religion traditionnelle malgache, je devine, au moins de la part de quelque lecteur, une objection qui, à elle seule, semblerait démanteler tout ce qui a été dit jusqu'ici. Voici l'objection: «Si la religion traditionnelle est si bonne, à quoi bon l'œuvre missionnaire?». La réponse n'est pas difficile. Il suffit de se référer à ce qui s'est passé par rapport à l'Ancien Testament. Tout le monde convient que la révélation vétérotestamentaire était bonne. Elle est même essentielle pour comprendre le Nouveau Testament. Considéré du point de vue chrétien, le péché des Juifs dont parlent les Évangiles consiste dans le fait de s'être refusés à entrer dans le Nouveau Testament. Ils ont préféré se renfermer dans l'économie de l'annonce, sans atteindre l'accomplissement. S'ils avaient accepté l'accomplissement, ils auraient compris la *valeur propédeutique* de l'annonce, car le Nouveau Testament ne peut exister sans l'Ancien.

Il en est pareil de la religion traditionnelle africaine et malgache. Le missionnaire — étranger ou natif qu'il soit — a le devoir de charité de prêcher le Nouveau Testament et d'inviter les pré-chrétiens à reconnaître dans le Christ l'accomplissement de ce qui leur a été préfiguré par la révélation ancestrale. Nous sommes certains qu'avec la grâce de l'Esprit ils comprendront la *valeur propédeutique* de la révélation aux Ancêtres, car, sans leur «ancien testament», le Nouveau Testament serait plus pauvre.

Puisque l'expression «valeur propédeutique», que nous venons d'employer à deux reprises, figure dans le sous-titre de la présente contribution, nous allons conclure en établissant la signification exacte que nous lui reconnaissons. Par l'adjectif *propédeutique*, qui est à

comprendre ici au sens étymologique et en connotation durative²⁵, nous n'envisageons nullement un simple acheminement, mais bien plutôt un repère constant. Le discours du Seigneur sur la route d'Emmaüs reste paradigmatique. Revenons-y encore une fois. Aux deux disciples, assombris par la déception et l'incompréhension des événements, Jésus n'éclaire le mystère de sa mort et de sa résurrection vicariaire qu'à partir de ce qui est écrit «dans toutes les Écritures», «commençant par Moïse et par tous les Prophètes» (Lc 24,27). Pour les disciples de Jésus l'Ancien Testament demeure donc le *kérygme propédeutique permanent* du Nouveau.

Or, à l'intention de ceux qui, venant du levant et du couchant, sont désormais appelés à siéger au festin avec Abraham, Isaac et Jacob (cf Mt 8,11), voilà ce qu'il faut ajouter: même l'«ancien testament» que le Créateur s'est plu à révéler à leurs Ancêtres «à bien des reprises et de bien des manières» (He 1,1), lui aussi garde une *valeur propédeutique permanente*. Une étude, à la fois austère et passionnée, de ses mythes et de ses rites nous aidera sûrement à mieux comprendre «quelle est l'ampleur, la longueur, la hauteur et la profondeur» (Eph 3,18) de l'amour du Christ.

Cesare GIRAUDO, s.j.
Dioezin'i Farafangana

Pontificio Istituto Orientale
Piazza S. Maria Maggiore, 7
I-00185 Roma

Napoli, 7.7.95

cesare.giraudosj@gmail.com

²⁵ L'étymologie du terme grec *pro-paideia* connote une instruction préalable, toujours présumée et requise.